

**JOURNAL OF EASTERN TOWNSHIPS STUDIES
REVUE D'ÉTUDES DES CANTONS-DE-L'EST
(JETS/RECE)**

PROTOCOLE DE PUBLICATION

La *Revue d'études des Cantons-de-l'Est / Journal of Eastern Townships Studies* (RECE/JETS) est une revue scientifique semestrielle, bilingue, multidisciplinaire et arbitrée par des pairs. Les articles parus dans la RECE sont répertoriés dans l'Index des périodiques canadiens, Canadian Index et CBCA. La revue peut être consultée dans la base de données CBCA Fulltext de Micromedia, dans celle de l'Index des périodiques canadiens de la société Information Access Company et dans la collection America: History & Life with Full Text d'EBSCO Publishing.

Depuis sa création en 1992, la RECE diffuse des connaissances scientifiques sur les Cantons-de-l'Est et sa population auprès des chercheurs et des personnes intéressées par les enjeux touchant la région. Les articles offrent de multiples points de vue sur les conditions passées, présentes et futures de cette partie du monde, adoptant tour à tour une perspective historique, sociologique, environnementale, politique ou scientifique. La RECE publie parfois des numéros thématiques.

Droits du comité de rédaction

Le comité de rédaction se réserve le droit de demander un remaniement ou une révision de l'article.

Directives générales

Les articles sont soumis uniquement par courriel, en format Word, aux rédacteurs en chef de la *Revue* (cgosseli@UBishops.ca kirkeycj@plattsburgh.edu). Nous acceptons généralement des textes de 2000 à 7000 mots, mais ces exigences peuvent varier pour des numéros thématiques.

➤ **Identification de l'article**

En début de document, inscrire, dans l'ordre, le titre de l'article, votre nom et votre affiliation professionnelle

➤ **Résumé**

Avant le corps de texte, inclure un résumé, en français et en anglais, d'environ 100 mots. Les résumés sont à simple interligne.

➤ **Corps de texte**

Rédiger le texte en 12 points à double interligne.

➤ **Pagination**

Numéroter les pages consécutivement en chiffre arabe dans le coin supérieur droit.

➤ **Éléments visuels**

Inclure les éléments visuels (tableaux/figures/graphiques/illustrations) dans un document séparé. L'auteur veillera à obtenir les droits de reproduction le cas échéant. Entrer les tableaux, les figures, les graphiques ou les illustrations sur des pages séparées et les numéroter consécutivement en chiffre arabe. Entrer les notes et les sources accompagnant les éléments visuels sous chaque élément.

Dans le corps de texte, l'endroit d'insertion doit être indiqué comme suit :

Insérer le tableau « X » (la figure ou l'illustration) ici.

➤ **Notes**

Éviter les notes de bas de page. Utilisez plutôt les notes de fin de document. Numéroter les notes en chiffres arabes. Dans le corps du texte, identifier les notes avec des chiffres arabes en exposant. Ne pas utiliser le renvoi automatique. Insérer les notes à la fin du texte avant la liste de références, si applicable. Le texte des notes est à simple interligne.

➤ **Références**

Insérer la liste des références à la fin de l'article, en ordre alphabétique par nom d'auteurs. Tous les auteurs cités dans le texte doivent apparaître dans la liste de références bibliographiques en vous assurant que les dates de publication concordent. Tous les auteurs présentés dans la liste des références doivent être mentionnés dans le texte. Les références sont à simple interligne et présentées selon les normes de publication de la discipline de spécialisation.